

# Accueillir des artistes plasticiens étrangers en France

Bulletin d'inscription  
sur [www.cipac.net](http://www.cipac.net)  
Renseignements:  
[formation@cipac.net](mailto:formation@cipac.net)  
01 44 79 10 85

Siret 415 293 208 00054  
Organisme de formation  
no 11 75 39734 75  
Référéncé au Datadock  
TVA non applicable  
en vertu de l'article 261-4°-4°-a  
5° alinea du CGI

Quelles sont les procédures à suivre pour accueillir et travailler,  
en France, avec des artistes plasticiens étrangers ?  
Quels sont les particularités des lois françaises et européennes ?  
Cette formation abordera les obligations administratives, sociales  
et fiscales liées à l'accueil de plasticiens étrangers.  
Il s'agira aussi d'apporter à chaque participant les compétences  
permettant d'appréhender les contraintes juridiques  
de l'accueil des artistes étrangers.

## PUBLICS

Cette formation s'adresse aux administrateurs,  
aux chargés de production, de résidence  
ou d'exposition et à toute personne amenée  
à accueillir des artistes étrangers.

## DOMAINES DE COMPÉTENCES

### PROFESSIONNELLES

- Direction et administration
- Production culturelle
- Développement et partenariats

## PRÉ-REQUIS

Professionnels d'au moins un an d'expérience  
dans les domaines de compétences visés.

FORMACODE® : 33012

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Transmission de documents pédagogiques
- Étude d'outils ressources.
- Sitographie, bibliographie.

## ATTESTATION DE FORMATION

Il sera demandé au stagiaire de signer une feuille  
d'émargement par demi-journée.

Une attestation de formation lui sera remise  
à l'issue du programme s'il en a suivi l'intégralité  
avec assiduité.

## MÉTHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis  
les connaissances ou les gestes professionnels  
précisés par les objectifs de la formation,  
il complètera une évaluation des acquis  
de la formation. Un questionnaire de satisfaction  
lui sera également soumis.

## EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif  
maximal de 15 stagiaires.  
Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19,  
cet effectif est susceptible d'être révisé.

## CONTENU

### 1/ Autorisation de séjour

- Les différents types de visas : dispenses et procédures associées.
- Les titres de séjour : conditions d'attribution et procédure.
- Les titres de séjour « Passeport talent » et « Profession indépendante » : conditions d'attribution et spécificités.

### 2/ Réglementation, contractualisation et obligations déclaratives

- Autorisations de travail.
- Présomption de salariat.

### 3/ Cotisations et protection sociale

- Pays de versement des cotisations sociales : principes.
- Conventions bilatérales de sécurité sociale.
- Cotisations.
- Couverture sociale.

### 4/ Fiscalité : retenue à la source et TVA

- Pays d'imposition, retenue à la source : principes.
- Conventions fiscales.
- Montant, calcul et modalités de versement de la retenue à la source.
- TVA.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Analyser les différentes situations d'accueil d'un plasticien étranger.
- Appréhender le cadre juridique, social et fiscal propre à l'accueil d'artistes étrangers en France.
- Identifier les interlocuteurs et les procédures associés.

## FORMATEUR

Anaïs Lukacs • responsable de MobiCulture, experte sur les modalités  
de la circulation internationale.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dates :** vendredi 21 mai 2021

**Durée :** 1 jour, soit 7 heures de formation au total

**Frais de formation :** 350 euros coût net

**Horaires :** 10h-13h et 14h-18h

**Lieu :** Paris -République